

Le Conservatoire TPM s'associe au Lycée Dumont d'Urville de Toulon pour proposer l'accès à la série technologique « **Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse** » (S2TMD) aux élèves souhaitant développer un projet de pratiques artistiques ambitieux.

La S2TMD est un parcours exigeant qui contribue à préparer un éventuel projet professionnel dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique et du spectacle vivant.

La famille de l'élève, par son soutien et sa vigilance, est aussi garante du bon déroulement de la formation offerte.

L'enseignement optionnel en classe de seconde préfigure l'engagement dans cette série.

Ce dispositif de l'Éducation nationale est rendu possible grâce à un partenariat entre le lycée, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Le coût de cette formation est intégralement pris en charge par ces structures.

L'accès à la série est ouvert à tous les élèves de Seconde Générale et Technologique du département du Var. L'accueil en internat est possible au lycée.

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (S2TMD)

L'enseignement est dispensé au Lycée Dumont d'Urville et au Conservatoire TPM, site de Toulon.

Les cours dispensés :

● Enseignement optionnel de seconde (CPTMD)

▶ 6h de Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre

● Série S2TMD

Enseignement de spécialité de première

▶ 5h30 de Culture et sciences chorégraphiques, musicales, théâtrales

▶ 5h30 de Pratique chorégraphiques, musicales, théâtrales

▶ 3h d'Économie, droit et environnement du spectacle vivant

● Enseignement de spécialité de terminale

▶ 7h de Culture et sciences chorégraphiques, musicales, théâtrales

▶ 7h de Pratique chorégraphiques, musicales, théâtrales

Le Conservatoire TPM et le lycée évaluent de manière individuelle l'élève dans la progression de ces connaissances et compétences, à travers les bulletins semestriels, sur les deux aspects du parcours.

Les élèves, encadrés par l'équipe enseignante, assistent à des spectacles programmés par les scènes nationales partenaires et participent à la saison culturelle.

Modalités d'accès

Un test d'entrée permet d'évaluer le niveau de l'élève dans sa pratique artistique ainsi que sa motivation et son engagement dans le choix de ce parcours.

Le niveau artistique requis :

▶ théâtre : les débutants sont acceptés en seconde ; en première, il faut avoir au minimum 1 an de pratique

▶ danse : au minimum, un niveau de fin de Cycle 2 de danse contemporaine en conservatoire

▶ musique : au minimum un niveau de fin Cycle 2 est requis

3 étapes pour intégrer la CPTMD ou la S2TMD :

- 1 Téléchargez le dossier de candidature sur le site internet du Conservatoire Toulon Provence Méditerranée : www.conservatoire-tpm.fr ou sur le site du Lycée Dumont d'Urville : www.lyceedumontdurville.fr

- 2 **Retournez-le** avec toutes les pièces demandées **avant le 28 avril 2026** au secrétariat de scolarité du secondaire du lycée : 0830053g@ac-nice.fr

- 3 Sur convocation, **présentez-vous au cours de pratique et à l'entretien de motivation.**

Informations générales

L'avis favorable de proposition d'affectation est prononcé par une commission mixte (Éducation nationale et Conservatoire TPM), au regard de l'étude du dossier scolaire, de l'entretien de motivation, du comportement en cours de pratique et en fonction du nombre de places disponibles.

La réponse de la commission de proposition d'affectation sera communiquée à la direction académique et intégrée à la décision d'affectation en classe de seconde ou de première via Educonnect. Les résultats de l'affectation du tour principal seront disponibles suivant calendrier académique.

Les familles doivent procéder à une double inscription, auprès du **Lycée Dumont d'Urville et du Conservatoire TPM (site de Toulon)** :

conservatoire-toulon@metropoletpm.fr (les familles sont exonérées du paiement des frais de dossier et de scolarité).

Renseignements administratifs

● Lycée Dumont d'Urville

▶ 212 Rue Amiral Jauyard, 83000 Toulon

Contact renseignements lycée : secrétariat scolarité
scolarite-secondaire.0830053g@ac-nice.fr

Renseignements pédagogiques

● Conservatoire TPM

▶ Théâtre : Élise Orsetti, conseillère aux études théâtre
conservatoire-theatre@metropoletpm.fr / 04 94 05 58 01

▶ Danse : Karine Faranda, conseillère aux études danse
conservatoire-danse@metropoletpm.fr / 04 94 93 27 42

▶ Musique : Michael Raphard-Sragota, conseiller aux études musique / conservatoire-musique@metropoletpm.fr / 04 94 05 70 44